

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----★★★-----



**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, DE L'EQUITE
SOCIALE ET TERRITORIALE**

★★★

**DELEGATION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE ET A LA SOLIDARITE NATIONALE
(DGPSN)**



Rapport d'Activités de la DGPSN pour l'année 2021

© Avril 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE..... 1

LISTE DES TABLEAUX..... 2

SIGLES ET ACRONYMES 3

INTRODUCTION..... 4

I. ANALYSE DES RESULTATS 4

II.1. Objectif 1 : renforcer le dispositif institutionnel de coordination et de
régulation du système de Protection sociale 4

II.1.1. Composante coordination et régulation 4

II.1.2. Composante Registre national unique..... 7

II.1.3. Composante suivi et évaluation 11

II.1.4. Composante communication..... 12

II.2. Objectif 2 : développement de projets/programmes de filets sociaux structurels
et conjoncturels intégrés13

II.2.1. Composante programmes de cash transfert 13

II.3. Objectif 3 : amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN.....20

II.3.1. Composante gestion..... 20

III. ANALYSE DE L’EXECUTION FINANCIERE..... 22

III.1. Les recettes.....22

III.2. Les dépenses23

IV. DIFFICULTES 23

V. PERSPECTIVES 23

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... 24

ANNEXES..... 25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation des indicateurs liés au résultat 1 4

Tableau 2: Situation des indicateurs liés au résultat 3 7

Tableau 3: Situation des indicateurs liés au résultat 4 9

Tableau 4: Situation des indicateurs liés au résultat 5 10

Tableau 5: Situation des indicateurs liés au résultat 7 11

Tableau 6: Situation des indicateurs liés au résultat 8 12

Tableau 7: Situation des indicateurs liés au résultat 11 14

Tableau 8: Gestion des réclamations..... 15

Tableau 9: Situation des indicateurs liés au résultat 12 15

Tableau 10: Situation des indicateurs liés au résultat 13 18

Tableau 11: Situation des indicateurs liés au résultat 17 20

Tableau 12: Situation des indicateurs liés au résultat 18 21

Tableau 13: Situation des indicateurs liés au résultat 19 22

Tableau 14: Situation du recouvrement des recettes pour 2021 22

Tableau 15: Situation de l'exécution du budget de 2021 23

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Récapitulatif de la mise à jour de la base du RNU par rapport à la pré-identification et la pauvreté... 8

Figure 2: Présence aux séances de sensibilisation 16

Figure 3: Les bénéficiaires des transferts en soutien aux ménages du RNU/PNBSF 17

SIGLES ET ACRONYMES

AGR : Activités Génératrice de Revenus,

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AC: Agence Comptable

BM : Banque Mondiale

CEC : Carte d'Egalité des Chances

CFA : Communauté Financière d'Afrique

CDD : Comités Départemental de Développement

CIP : Comité Interministérielle de Pilotage

CICODEV : Institut Panafricain pour la Citoyenneté des Consommateurs et le Développement

CRES : Consortium pour la Recherche Economique et Sociale

CRD : Comités régional de Développement

CR : Coordonnateur régional de la DGPSN

CT : Comité technique

DAF : Direction Administrative et Financière

DAPSA : Direction de l'Analyse et des Prévisions des Statistiques Agricoles

DGPFS : Direction de la Gestion des Projets de Filets sociaux

DGPSN : Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale

DRNU : Direction du Registre National Unique

DSP : Direction de la Stratégie et de la Planification

INPS : Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables

MAER : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

MDCEST : Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale

MFB : Ministère des Finances et du Budget

NA : Non Applicable

ND : Non Disponible

OIT : Organisation internationale de Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OS : Opérateur social

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PADESS : Programme d'Appui au Développement Économique et Social

PNBSF : Programme National de Bourses de Sécurité Familiale

PTF : Les Partenaires Techniques et Financiers

PSE : Plan Sénégal Emergent

UE : Union Européenne

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour L'Enfance

USAID: United States Aids For International Développement

RFM : radio Futur Média

RNU : Registre National Unique

SAP : Système d'Alerte Précoce

SECNSA : Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire

SIG : Système d'Information et de Gestion

SNPS : Stratégie Nationale de la Protection Sociale

INTRODUCTION

La Délégation générale à la Protection sociale et la Solidarité nationale (DGPSN), créée en 2012 a pour mission de coordonner l'ensemble des interventions en matière de protection sociale et de solidarité nationale. Elle est chargée d'impulser et de développer une vision stratégique de la protection sociale mais aussi mettre en place un instrument commun de ciblage (le Registre national unique) et de mettre en œuvre le Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF).

S'inspirant des orientations du Plan Sénégal émergent (PSE), la DGPSN a élaboré la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS) dont l'objectif est de « *construire un système de Protection sociale accessible à tous les Sénégalais, fournissant à chacun un revenu minimum garanti, une couverture maladie à tous, mais aussi un filet de sécurité global permettant de construire la résilience des personnes face aux chocs et crises* ».

Pour une meilleure prise en charge de ses missions, la DGPSN s'est dotée d'un Plan stratégique de Développement (PSD) 2017-2021. Ce référentiel, vise à faire de la DGPSN un organe performant de pilotage, de régulation et de coordination du système intégré de protection sociale et de solidarité qui contribue à une croissance inclusive. Il s'articule autour de trois axes (03): la coordination, le développement et la mise en œuvre des projets et programmes et le cadre fonctionnel.

Ce présent rapport s'inscrit dans le suivi dudit plan. Il comprend quatre (04) parties : (i) le bilan technique, (ii) l'exécution financière, (iii) les difficultés et (iv) les perspectives.

I. ANALYSE DES RESULTATS

Cette partie passe en revue les trois objectifs poursuivis dans le cadre du plan stratégique. Elle analyse les résultats des différentes composantes à travers l'examen des indicateurs et des activités exécutées.

II.1. Objectif 1 : Renforcer le dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de Protection sociale

II.1.1. Composante coordination et régulation

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS) 2016-2035 appelle à une synergie d'actions et de coordination des interventions pour mieux répondre aux besoins des différents groupes. A cet effet, un dispositif de coordination de la SNPS a été mis en place. Il est composé d'un Comité interministériel de Pilotage (CIP) et de son comité technique.

Le CIP est une instance de décision qui remplit les fonctions d'orientation, d'impulsion et de veille stratégique.

Le comité technique est chargé d'éclairer le CIP à travers la production d'évidences.

Ces instances regroupent l'ensemble des acteurs clés de la protection sociale (Gouvernement, Partenaires techniques et financiers, Société civile, secteur privé).

Le travail de ce dispositif de coordination est apprécié à travers les indicateurs ci-dessous.

Résultat 1 : Les instruments de coordination et de régulation sont fonctionnels

Tableau 1: Situation des indicateurs liés au résultat 1

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
Nombre de réunions statutaires du CIP tenues	2	1	2	1	0	0	2
Nombre de réunions du CT tenues	4	4	4	5	4	4	4
Nombre de sessions de formation en Protection sociale	2	2	2	2	2	2	2
Nombre d'acteurs formés en Protection sociale	25	25	31	33	37	34	30
Nombre de cadres de concertation régionaux en Protection sociale créés (cumulatif)	0	0	3	3	3	5	14

Source : Direction de la Stratégie et de la Planification

Sur la période 2017 à 2021, les cibles n'ont été atteints qu'en 2018. Le nombre de réunions statutaires du CIP tenues et le nombre de cadres de concertation régionaux en Protection sociale créés n'ont pas atteint la cible depuis 2019.

La DGPSN a toujours réussi à organiser les quatre (4) réunions statutaires du comité technique et les deux (2) sessions de formation en protection sociale.

Pour l'année 2021, sur les cinq indicateurs retenus dans le cadre du renforcement des instruments de coordination et de régulation, les trois (3) ont atteint la cible, soit un score de 60%.

Les activités menées dans ce cadre sont :

❖ **Tenir régulièrement les réunions du Comité interministériel de Pilotage et du Comité technique**

En 2021, le Comité technique a tenu quatre (4) réunions. La première était consacrée au partage du rapport sur la gouvernance du dispositif non contributif.,

La deuxième réunion visait la capitalisation du projet de revue globale de protection sociale. Ce projet, exécuté par la DGPSN et l'Organisation internationale du Travail (OIT), est financé par l'Union européenne (UE). Il a permis de réaliser : la cartographie des projets et programmes, les études sur l'espace fiscal et l'impact des investissements en protection sociale, des formations sur les outils de diagnostic et les indicateurs.

Des émissions de radios et de télévisions ont permis aux communautés de mieux comprendre les problématiques de protection sociale.

La troisième réunion, intervenue juste après la revue annuelle portait sur la détermination du périmètre de la protection sociale. Elle a répondu au besoin d'harmonisation et de compréhension du champ de la protection sociale.

La dernière rencontre avait pour objectif de mettre à niveau les acteurs sur les nouveaux projets de protection sociale que sont, entre autres, le projet de territoires résilients, le Projet d'appui à la Résilience économique des Ménages (PAREM), mais aussi sur les recommandations de la Conférence sociale et le Régime simplifié des Petits contribuables (RSPC).

Pour ce qui est du Comité interministériel de Pilotage (CIP), aucune réunion n'a pu se tenir en 2021 à cause des problèmes de procédures administratives liés à la suppression de la Primature.

❖ **Coordonner l'analyse du cadre institutionnel existant du système de protection sociale pour la révision des outils de coordination et de gouvernance du système de protection sociale (CIP, CT, Commissions, Plateformes)**

Cette activité, programmée dans le cadre du Projet d'Appui au Développement du Système de Protection sociale exécutée par Expertise France, a permis de produire deux (2) rapports portant sur le diagnostic et le guide de la gouvernance de la protection sociale.

❖ **Renforcer les capacités des acteurs du CT et des plateformes régionales en protection sociale**

Le renforcement des capacités est un élément essentiel à la coordination et à la régulation. A cet effet, la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (DGPSN) a organisé en 2021, onze ateliers de formation en protection sociale au profit des acteurs au niveau central et au niveau régional.

Pour soutenir la mise en œuvre des programmes et projets de protection sociale au niveau régional, les six (6) coordonnateurs de pôles de régions ont été formés sur les notions de bases de la protection sociale notamment, les risques, ses mécanismes (contributif et non contributif), son évolution, les filets sociaux, son interaction avec les activités avec les autres secteurs etc.

A la suite de cette formation, ils se sont constitués binômes pour démultiplier la formation reçue dans les régions de Dakar, Thiès, St Louis, Louga, Diourbel, Kaffrine, Tambacounda et Sédhiou.

Avec l'appui de l'UE et de l'OIT, la DGPSN a organisé pour la société civile et les membres du comité technique de la SNPS. Ces formations avaient pour objectif de partager les résultats de l'étude sur l'espace fiscal au Sénégal, d'une part, et d'autre part de constituer une masse critique d'acteurs pour le plaidoyer en faveur du financement de la Protection sociale.

Résultat 2 : L'accompagnement de l'évolution institutionnelle de la DGPSN est effectif

Pour renforcer le cadre institutionnel de la DGPSN, il est prévu l'élaboration de documents juridiques afin de consolider les mécanismes de protection sociale et favoriser l'accès des groupes les plus vulnérables aux services sociaux. Pour l'année 2021, les activités suivantes ont été exécutées :

❖ **Institutionnaliser le RNU et le PNBSF**

Même si la loi d'orientation de la protection et le code de la protection sociale n'ont pas connu d'évolution en 2021, l'ambition de consolider le RNU et le PNBSF a connu des avancées. L'institutionnalisation du RNU est rendue effective par le décret n°2021 -1052 du 2 Aout 2021 relatif au Registre national unique.

Les travaux d'élaboration de la feuille de route pour l'institutionnalisation du RNU ont porté notamment sur la circularisation du décret.

La Cellule juridique a entrepris, aussi avec les acteurs le processus de formalisation du Programme nationale de Bourses de Sécurité familiale, qui a abouti à l'élaboration d'un projet d'arrêté portant formalisation du PNBSF transmis à la tutelle pour signature.

❖ **Elaborer un code de protection sociale**

Le code de protection sociale n'est pas élaboré parce qu'il doit être précédé par la loi d'orientation qui est en cours de finilisation.

Toutefois la DGPSN a participé aux travaux de réforme du Code de Sécurité sociale et de la Marine marchande et son extension au secteur informel.

Les conclusions des travaux permettront d'apprécier l'opportunité d'élaborer un code la Protection sociale.

Les derniers travaux ont vu la mise en place d'un Comité restreint chargé d'intégrer les dispositifs non contributifs plus précisément la Couverture Maladie universelle (CMU) dans le projet du nouveau Code de Sécurité sociale conformément à la volonté du Président de la République.

❖ **Faire l'audit genre et handicap du secteur de la protection sociale**

Pour cette activité, le processus de recrutement du consultant a été lancé. Le processus a suivi son cours jusqu'à terme, mais le marché s'est avéré infructueux .

Les autres activités liées au genre notamment l'évaluation de la prise en compte du genre dans les projets de protection sociale et l'organisation d'une formation en genre et leadership transformationnel des agents de la DGPSN n'ont pas été exécutées pour faute de mobilisation des ressources.

❖ **Renforcer le dialogue entre les acteurs nationaux dans le cadre de la mise en œuvre de la SNPS**

En 2021, cette activité a été prise en charge dans le cadre de l'étude sur la gouvernance de la protection sociale en termes de recommandations pour améliorer le dialogue bilatéral entre la DGPSN et chaque acteur, d'une part, et d'autre, le dialogue multi-acteurs de la protection au sein des organes de coordination, d'autre part. Le consultant d'«Expertise France » en charge de cet axe va consolider le travail commencé.

❖ **Organiser les journées nationales de la protection sociale**

Cette activité envisagée dans le cadre de la visibilité de la protection sociale n'a pas été effectuée mais d'autres rendez-vous de la protection sociale ont été organisés par la DGPSN ou par d'autres structures avec une implication de la DGPSN.

La Conférence sociale, pilotée par le Ministère du Travail, du Dialogue social et des relations avec les institutions (MTDSRI) portait sur « la protection sociale universelle : agir vite pour réduire les inégalités ». Pendant cette rencontre, quatre (4) tables rondes ont été organisées : les dispositifs non contributifs : état des lieux, limites et recommandations, le système de sécurité sociale face aux mutations dans le monde du travail, l'extension de la protection aux travailleurs de l'économie informelle, aux indépendants et aux travailleurs ruraux et la gouvernance et financement de la protection sociale.

Dans la table ronde n° 1 dont l'objectif était d'ouvrir le dialogue profond et constructif autour des dispositifs non contributifs afin d'atteindre la protection sociale universelle, les travaux ont été modérés par la DGPSN qui , en plus, a fait une communication sur « la définition de nouvelles perspectives pour les dispositifs non contributifs ».

Pour la table ronde n°4, l'objectif était de rechercher, avec les acteurs, les pistes d'amélioration de la gouvernance et les différentes options pour un financement garantissant la soutenabilité des systèmes de protection sociale. Pour celle-ci, la DGPSN a fait une intervention sur la gouvernance du système de protection sociale : état des lieux, problématiques et perspectives.

La DGPSN a également fait d'autres interventions sur le financement de la protection à l'occasion du lancement de la Stratégie régionale de financement de la Protection sociale initiée

par l’OIT pour l’Afrique et durant le webinaire sur le financement de l’extension de la protection sociale du Centre de développement de l’Organisation de Coopération pour le Développement Economique (OCDE).

Elle a aussi fait une communication sur la coordination du secteur de la protection sociale à l’occasion du webinaire portant sur : « réduire la fragmentation des programmes de protection sociale » co-organisé par le Maroc et la Tunisie.

❖ **Organiser une visite d'études sur la gouvernance du système de protection sociale**

Le voyage d’étude sur la gouvernance du système de protection sociale a été reportée en 2022.

II.1.2. Composante Registre national unique

Le Registre national unique est une base de données dynamique qui, selon une approche basée sur la pauvreté, vise à intégrer tous les ménages pauvres quel que soit leur appartenance sociale, leur source de revenu, leur zone géographique. Il est un outil institutionnel de ciblage au service des interventions de protection sociale afin de mutualiser, d’harmoniser et d’imprimer une célérité dans l’exécution des projets et programmes.

Résultat 3 : Le développement et la mise à jour des données du RNU sont assurés

Tableau 2: Situation des indicateurs liés au résultat 3

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
Nombre de régions dont les données RNU sont mises à jour	NA ¹	0	4	4	12	14	14
Nombre de ménages enregistrés dans le RNU	442.019	442.053	442.053	458.550	537.114	541.192	588.673

Source : Direction du Registre national unique

De 2016 à 2021, le nombre de ménages enregistrés dans le RNU a atteint un taux de croissance globale de 22,4%. Durant cette période, le premier cycle de mise à jour, démarré en 2017 avec 4 régions, a été complété en 2021 avec la prise en charge des régions de Kédougou et de Sédhiou.

En 2021, même si un des indicateurs n’a pas atteint sa cible, des progrès ont été réalisés dans le cadre de la mise à jour et du développement du RNU.

Le RNU contient les données de 541.192 ménages répartie à dans les 14 régions. Ce chiffre correspond aux données de ménages enregistrées dans la base du RNU, à la suite de des enquêtes de mise à jour.

Ainsi, un gap de 47.481 est à combler par rapport à la cible de 588.673 ménages. Cet écart s’explique par les pertes de données notées à la suite des apurements de la base effectués après la revalidation et les enquêtes, mais également par le nombre de ménages qui ne se sont pas présentés lors des enquêtes.

Par rapport à la réalisation de 2020, le RNU a enregistré 4.078 ménages supplémentaires.

❖ **Mettre à jour les données et étendre le RNU dans les régions de Kédougou et Sédhiou**

Dans le cadre de la mise à jour et de l’extension des données du RNU, une enquête passive a été réalisée dans les régions de Kédougou et de Sédhiou.

Dans la région de Kédougou, elle a duré deux (2) mois a permis de collecter les données de 11.398 ménages pauvres² sur un total de 12.646 pré-identifiés et validés par les comités et les assemblées villageoises ou de quartiers, soit un taux d’enquête de 90,1%. Une enquête active a été menée sur un échantillon de ménages afin de contrôler la qualité des données de l’enquête passive. Sur 520 ménages, 420 ont été interrogés, soit un taux d’enquête de 87%.

¹ Non Applicable, il n’y avait pas jusque-là de mise à jour des données du RNU.

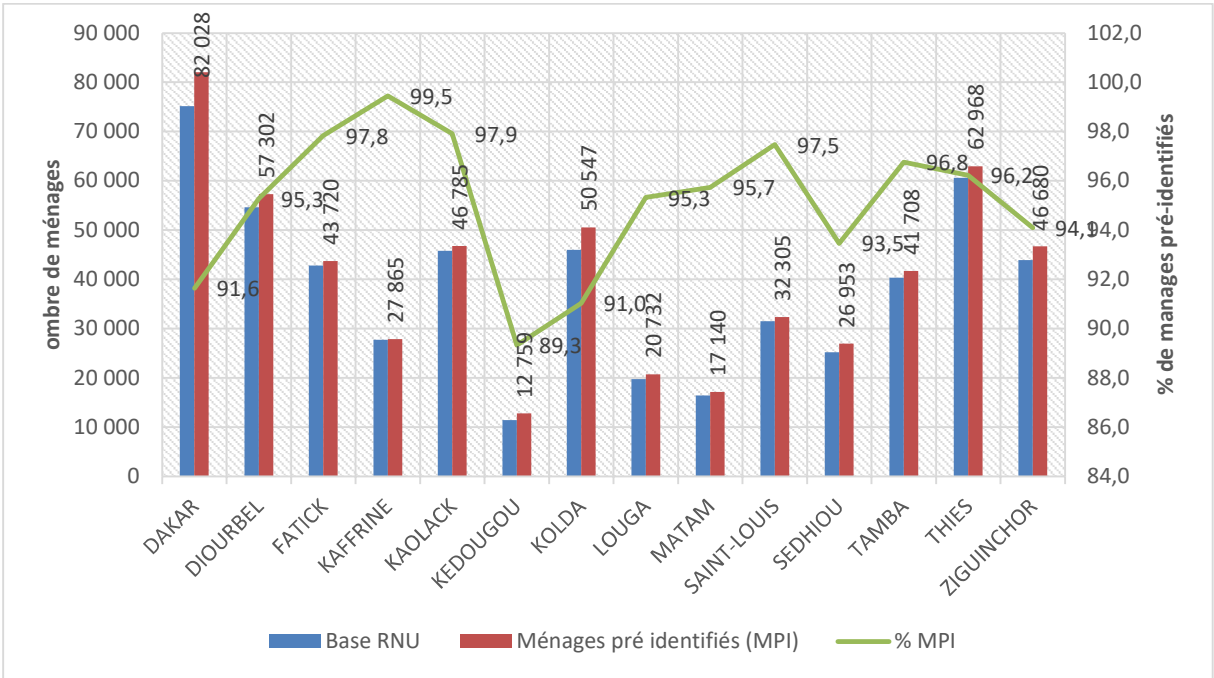
² cf rapport d’enquête RNU Kédougou-2021

Par ailleurs, 113 doublons ont été relevés dans la base de données à la suite de l’analyse du code de quartier, du nom du chef de concession, du nom du chef de ménage et du numéro de la Carte d’Identification nationale (CIN).

Comme à Kédougou, un échantillon de ménages a fait l’objet d’une enquête active dans la région de Sédhiou. Sur 26.953 ménages identifiés par les communautés, les 25.189 ménages ont été enquêtés, soit un taux de réponse de 93,5 %. L’apurement des données a permis de déceler 191 doublons.

En somme, sur 39.599 ménages identifiés dans les régions de Kédougou et de Sédhiou, 36587 ont été enquêtés, soit un taux de collecte de 92,4%. Un total de 304 doublons a été décelé.

Figure 1: Récapitulatif de la mise à jour de la base du RNU par rapport à la pré-identification et la pauvreté



Source : Direction du Registre national unique

❖ Procéder à l’audit technique des données

L’audit technique des données du RNU est reporté en 2022. Il a été jugé plus pertinent de procéder à un audit global après la mise à jour de la base de données dans toutes les régions (la mise à jour pour Sédhiou s’est faite en fin 2021).

❖ Organiser des missions de supervision à l’intérieur du pays

En dépit de la pandémie de la Covid-19, comme pour les années précédentes, des missions de suivi sur le terrain ont été effectuées dans le cadre de la collecte des données et de la mise en œuvre du projet de résilience agricole.

Dans le cadre de l’enquête de mise à jour et d’extension du RNU dans la région de Kédougou, financée par l’UNICEF, une mission de supervision des activités de collecte a effectuée de du 21 au 24 Mars 2021 L’objectif était de s’assurer du bon déroulement des opérations sur le terrain et d’échanger avec les principaux acteurs (coordonnateur et chef de service régionaux, OS, CTD, superviseurs, chefs d’équipe et enquêteurs). Les points suivants ont été abordés lors de la réunion au niveau du Service régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) : i) le planning du déploiement des agents et les points de collecte ; ii) la disponibilité des équipements, matériels d’enquête et logistique ;iii) la liste nominative et mobilisation des ménages par l’OS ;iv) le niveau d’exécution de la collecte à la date du 23/03/2021.

D’autres missions ont été organisées et relatives au Projet Appui aux Ménages pauvres pour l’Accès aux Intrants agricoles subventionnés (PAMAIS). Il s’agit :

- ✓ d’une mission d’information et de partage avec les acteurs dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Kolda et Sédhiou. Cette mission , intervenue au démarrage du projet pour la période du 18 au 30 Avril 2021, avait pour objectif de partager les modalités de mise en œuvre du projet ;
- ✓ d’une mission d’inclusion des acteurs dans la planification des activités, du projet. Organisée sous forme d’atelier du 19 au 20 mai 2021 à la Chambre de Commerce, d’Industrie et d’Agriculture de Kaolack (CCIAK), elle avait pour objectif de finaliser la

stratégie de mise en œuvre du projet. L’atelier avait regroupé les agents de la DGPSN³, les gestionnaires des Opérateurs sociaux, les représentants des Directions régionales du Développement rural (DRDR), des Services départementaux de Développement rural (SDDR) et de l’Agence nationale de Conseil agricole et rural (ANCAR) ;

- ✓ d’une mission de vérification et de contrôle des paiements du PAMAIS et du mécanisme de réponse aux incendies a aussi été effectuée du 24 au 26 juin 2021 dans les régions de Kaolack et Kolda ;
- ✓ d’une mission d’évaluation de processus dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Sédhiou et Kolda du 12 au 23 octobre 2021. Intervenu à la clôture du projet, l’objectif était,principalement, de s’assurer de la reception des transferts monétaires, de leur utilisatation pour l’acquisition des intrants agricoles, d’apprécier la participation des bénéficiaires aux activités de sensibilisation et de coaching, l’appréciation des autres parties prenantes.

❖ **Renforcer le partage d’informations entre la DGPSN et les structures utilisant le RNU**

Pour le renforcement de la redevabilité, des réunions de partage ont été tenues avec les utilisateurs des données du RNU.

Dans le cadre du Projet d’Appui au Secteur de l’Electricité (PASE), la SENELEC en collaboration avec la Banque mondiale avait initié le raccordement de 37.000 ménages à faible revenu du RNU.

A la fin de la mise en œuvre, une rencontre de capitalisation a été organisée pour tirer les leçons du ciblage des bénéficiaires à partir du RNU. Pour l’essentiel, le ciblage a été jugée pertinente. Cette capitalisation a été déterminante dans l’approche utilisée dans la phase d’extension du projet à 40.000 nouveaux ménages du RNU financé par la Banque mondiale.

Le Recrutement d’un consultant pour la mise en œuvre de deux campagnes de communication sur le RNU n’a pu être réalisée en 2021 pour la simple raison qu’il a été décidé d’attendre son institutionnalisation.

Résultat 4 : Le SIG du RNU est fonctionnel

Tableau 3: Situation des indicateurs liés au résultat 4

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
Nombre d'utilisateurs formés sur les modules du SIG	NA	25	370	420	448	448	430
Nombre de projets et programmes utilisant le RNU	11	9	13	16	20	27	15

Source : Direction du Registre national unique

Les indicateurs retenus pour ce résultat : nombre d'utilisateurs formés sur les modules du SIG et nombre de projets et programmes utilisant le RNU sont en constante augmentation depuis 2017. Malgré la non tenue de formations sur les modules du SIG, tous les deux indicateurs ont atteint leur cible de 2021.

En ce qui concerne les projets et programmes utilisant le RNU, sur une cible de 15 projets et programmes, 27 l'utilisent. Par rapport à l'année 2020, il y a eu 7 nouveaux projets/programmes utilisant le RNU dans le cadre de leurs interventions. Les programmes supplémentaires pour l'année 2021, sont ceux des structures suivantes : MCA, ISRA, UNICEF, DGAS, CLM et Plan International-Sénégal.

³ Responsables nationaux et coordonnateurs régionaux de la DGPSN des zones de mise en œuvre du projet

❖ Assurer la maintenance du SIG du RNU

La maintenance et le déploiement du SIG sont des activités de routine. C'est une activité mise en œuvre par le gestionnaire de la base de données dans le cadre de l'administration et de la gestion de la base de données.

❖ Interconnecter le SIG RNU avec les SIG des sectoriels

L'interconnexion du SIG du RNU avec les SIG des sectoriels n'a pu être réalisée car les rencontres préalables entre la DGPSN et les acteurs de la protection sociale pour partager les besoins ne sont toujours pas tenues. Toutefois, des échanges fructueux ont eu avec le responsable du système d'information de l'ANACMU en vue de son effectivité. Ainsi, un chronogramme a été défini pour mener ce processus à terme dès le premier trimestre de 2022.

Résultat 5 : La communication du RNU est renforcée

Tableau 4: Situation des indicateurs liés au résultat 5

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
Nombre de séances de sensibilisation sur le RNU	NA	345	4.192	13.511	2.899	17.162	15.000

Source : Direction du Registre national unique

A part l'année 2020 fortement marquée par la crise de la Covid-19, le nombre de séances de sensibilisation sur le RNU est en constante hausse depuis 2017. En 2021, pour une cible de 15 000 séances, 17.162 ont été tenues, dépassant largement la cible. Cette réalisation est 5 fois supérieure à celle de 2020 qui a été freinée par l'arrêt occasionné par les restrictions de mobilité et de rassemblement instaurées par l'Etat.

Les activités entrant dans le cadre du renforcement de la communication du RNU sont les suivantes :

❖ Appuyer la mise en œuvre du processus d'institutionnalisation du RNU

La DGPSN, en rapport avec la tutelle et des Partenaires, a travaillé pour faire du RNU l'unique base de ciblage des politiques sociales afin de conférer aux interventions plus d'équité, de transparence et de légitimité sociale. Ce travail est sanctionné par le décret n° 2021-1052 du 02 août 2021 relatif au Registre national unique (RNU).

À la suite, un atelier visant à la mise en application dudit décret a été tenu à l'Hôtel Royal de Saly (Mbour) du 02 au 05 Novembre 2021. La rencontre est sanctionnée d'une feuille de route définissant pour chaque composante les activités.

❖ Mettre en place un Comité Technique National du RNU et assurer les activités liées à son fonctionnement

La mise en place du Comité technique national du RNU est une des activités inscrite dans la feuille de route de mise en application du décret n° 2021-1052 du 02 août 2021.

Conformément à l'article 4 dudit décret qui fixe la la création d'un Comité de Suivi du RNU dont les règles d'organisation et de fonctionnement sont précisées par l'arrêt du Ministre chargé de l'Equité sociale. Un projet d'arrêté a été finalisé et soumis à l'approbation de l'autorité le 21 décembre 2021..

❖ Organiser des séances de sensibilisation sur le RNU

Les séances de sensibilisation sont destinées aux bénéficiaires du PNBSF. C'est durant les premières séances visant à sensibiliser les ménages bénéficiaires sur les paramètres du PNBSF que se tiennent celles sur le RNU. Cette année, 17.162 séances ont été organisées sur les paramètres du RNU.

Résultat 6 : la redevabilité et la production d'évidences sont renforcées

En 2021, deux études portant sur le RNU ont été réalisées . Il s'agit de : i) l'évaluation de l'utilisation du RNU dans le cadre de la distribution de l'aide alimentaire d'urgence visant à atténuer les effets de la Covid-19 dans les 14 régions et ii) l'inclusion des ménages pastoraux dans le RNU

Pour capitaliser la contribution du RNU au ciblage des bénéficiaires de l’assistance alimentaire du gouvernement suite à la Covid-19, une étude visant à évaluer l’utilisation du Registre national unique (RNU) est réalisée. Le rapport provisoire de l’étude est disponible.

La problématique de l’extension du RNU pose la nécessité de mieux comprendre les différentes formes de vulnérabilité des groupes spécifiques. A cet effet une étude a été initiée pour soutenir l’inclusion des ménages pastoraux dans le RNU.

❖ **Signer et suivre les protocoles de partage des données avec les autres acteurs**

En 2021, sept (7) protocoles de partage de données ont été signés avec certaines structures. Il s’agit :

- ✓ du Millenium Challenge Account (MCA) à travers son projet sur l’énergie ;
- ✓ du Bureau d’Analyse Macroéconomique (BAM) de l’Institut sénégalais de Recherche agronomique (ISRA) dans le cadre de l’étude sur l’inclusion des ménages pastoraux dans le RNU ;
- ✓ de l’UNICEF, à travers l’évaluation de l’utilisation du RNU dans le cadre de la réponse à la Covid-19 ;
- ✓ de la SENELEC, à travers la mise en œuvre du projet de raccordement de 37.500 ménages dans le cadre du Woyofal social ;
- ✓ de la Direction générale de l’Action sociale (DGAS) à travers le ciblage de 900 jeunes filles adolescentes dans les régions de Kaffrine et Sédhiou dans le cadre du projet « Investir sur la Santé de la Mère, de l’Enfant et de l’Adolescent (ISMEA) » ;
- ✓ du Conseil national de Développement de la Nutrition (CNDN) ;
- ✓ de Plan International-Sénégal à Thiès.

II.1.3. Composante suivi et évaluation

La mise en place d’un dispositif de suivi et d’évaluation permet de mieux gérer les cycles de planification. Elle remplit une fonction de veille et de reddtion de compte dans une perspective de performance . Pour la DGPSN, , elle révet une dimension sectorielle (à travers la SNPS) et une dimension interne (à travers le Plan stratégique de la DGPSN).

Résultat 7 : La pratique du suivi et de l’évaluation, des stratégies et des programmes de protection sociale est promue

Tableau 5: Situation des indicateurs liés au résultat 7

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
Nombre missions de suivi des projets et programmes de PS organisées	1	2	2	1	1	0	2
Nombre de rapports de suivi produits pour le secteur	1	1	3	3	1	2	3
Nombre de sessions de renforcement des capacités en S & E	0	1	1	2		0	2
Nombre de rapports de suivi PTA de la DGPSN produits	4	5	3	5	3	3	5
Tenue de la revue annuelle sectorielle	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Nombre d’études thématiques réalisées dans le secteur de la Protection Sociale	1	2	1	2	2	2	2

Source : Direction de la Stratégie et de la Planification

Globalement de 2017 à 2021, le niveau d’atteinte des cibles des indicateurs de suivi et évaluation est moyen. En 2021, sur les six indicateurs, deux ont atteint l’objectif. Il s’agit de la tenue de la revue de la protection sociale et de la réalisation d’études thématiques sur la protection sociale. Deux autres indicateurs se situent à moins de 50% de la cible.

❖ **Suivre l’exécution du PTA de la DGPSN 2021**

Dans le cadre du suivi du PTA de la DGPSN, la revue trimestrielle du PTA a pour pour objet d’actualiser les plans de travail et d’établir les tableaux de bord de suivi du PTA.

En définitive, seules trois revues ont été réalisées (trimestre 2, trimestre 3 et trimestre 4). Elles ont permis d’établir un tableau de bord pour ces trimestres et le plan de travail du quatrième trimestre. Le retard dans la mise en place du budget de la DGPSN a occasionné un démarrage tardif des activités. Ce qui a motivé le choix de faire le suivi de l’exécution à partir du deuxième

trimestre. En fin d’année, le renseignement du tableau de bord global de suivi du PTA 2021 a été effectué.

❖ **Organiser la revue annuelle du secteur de la protection sociale**

La revue de la protection sociale a été tenue au mois d’août 2021 à Dakar. Elle a regroupé les différentes catégories d’acteurs, notamment l’Administration, la société civile et les Partenaires au Développement. Tenant compte des mesures barrières durant la Covid-19, la rencontre a été organisée en format présentiel, avec un nombre réduit de participants. La possibilité a été offerte aussi aux acteurs de participer en ligne.

❖ **Renforcer les capacités en suivi évaluation de la DGPSN**

Cette activité devait être réalisée dans le cadre du projet de jumelage exécuté par « Expertise France » à travers « le renforcement des capacités du groupe de travail en analyse des données de protection sociale ». Cette option constitue un changement de stratégie qui a nécessité une identification des besoins en formation. Ainsi, l’évaluation des besoins a été réalisée sous forme d’un paquet en trois séances qui seront organisées au premier semestre de 2022.

❖ **Réaliser des études thématiques liées à la Protection Sociale**

Pour l’année 2021, des études thématiques étaient inscrites dans le cadre du projet de jumelage. Deux ont été réalisées notamment celles relatives au « diagnostic du cadre de coordination de la protection sociale » et à « l’évaluation des besoins de formation »

Le développement d’une plateforme de suivi de la SNPS n’a pas été réalisé, en raison des difficultés à disposer des données nécessaires pour le renseignement du Cadre de Mesure de Résultats (CMR) de la SNPS.

L’organisation de missions conjointes de suivi des interventions de protection sociale et de visites d’étude sur le suivi et évaluation du système de protection sociale n’ont pas été réalisé en raison du retard dans la mise en place du groupe de travail technique du projet de jumelage.

L’élaboration du nouveau plan stratégique de la DGPSN et l’évaluation d’étape de la Stratégie nationale de Protection Sociale (SNPS) n’ont pas été réalisées du fait que les processus de recrutement des consultants n’ont pu être finalisés.

II.1.4. Composante communication

La communication est un important levier de légitimation et de promotion de la politique de protection sociale comme facteur de développement du capital humain. Elle se décline en communication axée sur l’institution, d’une part, et sur les instruments et programmes ,d’autre part. Cette partie traite de la communication institutionnelle.

Résultat 8 : la visibilité de la DGPSN est améliorée

Tableau 6: Situation des indicateurs liés au résultat 8

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
Nombre de bulletins de liaison élaborés	0	0	0	0	0	0	2
Disponibilité du film institutionnel	NA	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre de banderoles évènementielles produites	4	0	6	5	3	17	5

Source : Cellule de Communication

Entre 2017 et 2021, le seul indicateur, qui n’a pas connu d’évolution, est le nombre de bulletins de liaison élaborés.

En 2021, sur les 3 indicateurs retenus dans le cadre de l’amélioration de la visibilité de la DGPSN, les deux ont atteint leur cible. Ainsi, 17 banderoles ont été produites contre 5 initialement prévues. Quant au film institutionnel, il est disponible depuis 2018.

❖ **Elaborer un plan stratégique de communication de la DGPSN**

La cellule de communication s’est engagée dans un processus d’élaboration d’un plan de communication. A cet effet, des termes de références ont été élaborés et la procédure de recrutement a été lancée par les services compétents. Faute de ressources financières suffisantes, la procédure n’a pas abouti. Pour lever cette contrainte, les montants alloués à cette activité ont été revus à la hausse dans le PTBA 2022.

❖ Concevoir un site web de la DGPSN

La DGPSN disposait d'un site web, mais elle ne permettait pas d'atteindre les objectifs en matière de communication. A la suite d'un diagnostic, la refonte intégrale du site web a été décidée. Après une première procédure de recrutement d'un cabinet qui n'a pas abouti faute de ressources suffisantes, la cellule de communication s'est finalement attachée les services d'un consultant qui a mis en place le nouveau site web de la DGPSN.

❖ Concevoir et élaborer les différents supports de communication

La cellule de communication a réalisé les maquettes des différents supports. Le marché a été lancé deux fois de suite, mais il a toujours été infructueux à cause de l'insuffisance des ressources.

❖ Former le personnel aux techniques de communication et de prise de parole en public

Plusieurs vecteurs de la communication (le Délégué général, Directeurs, Conseillers techniques, responsables de la communication) ont été identifiés. Il est nécessaire de renforcer leurs compétences, notamment en techniques de communication et en prise de parole en public. Les ressources allouées à cette activité devaient être recherchées auprès des partenaires au développement. Elles n'ont pu être mobilisées à temps pour réaliser cette l'activité.

❖ Doter la cellule d'équipements techniques et former le personnel

Suite à un diagnostic, la cellule de communication a spécifié ses besoins en équipement techniques. A travers un marché d'acquisition, elle s'est dotée de nouveaux équipements (appareil de photographie numérique, microbaladeur, ordinateur portable etc.).

Outre la fourniture d'équipements, les agents de la cellule ont bénéficié d'un renforcement de compétences sur l'utilisation des équipements et techniques de montage vidéos (final cut).

❖ Organiser des visites dans des foyers religieux

Ces activités ont été suspendues suite à la deuxième vague de la Covid-19.

Résultat 9 : Des partenariats pour le plaidoyer en faveur de la Protection sociale sont développés

L'exécution des activités ci-dessous va dans le sens du renforcement du plaidoyer pour la protection sociale.

❖ Signer des conventions avec les organes de presse

Une convention de partenariat a été signée avec la Radio Télévision sénégalaise (RTS) pour améliorer la visibilité de la DGPSN et renforcer le plaidoyer en faveur de la Protection sociale. Elle a permis de mieux relayer les activités de la DGPSN et celles liées à la protection sociale.

❖ Renforcer les capacités des médias et de la presse locale et nationale pour soutenir et relayer la protection sociale

La cellule de communication a organisé un atelier de renforcement de capacités en protection sociale durant la période du 27 au 29 décembre. Il a regroupé une trentaine de journalistes à Saly et a permis de les former sur les notions de bases en protection sociale, la SNPS, les transferts monétaires, le PNBSF, les types de ciblage et le RNU. Cet atelier a aussi permis la mise en place d'un réseau de journalistes sur la protection sociale.

❖ Faire des communications au sein des principales institutions représentatives

L'objectif de ces communications est de permettre aux membres de ces institutions de disposer des informations nécessaires pour porter le plaidoyer en faveur de la protection sociale. Compte tenu de la situation sanitaire occasionnée par la Covid-19, cette activité a été reportée en 2022.

II.2. Objectif 2 : développement de projets/programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés

II.2.1. Composante programmes de cash transfert

La mise en place œuvre du Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF) traduit la volonté de l'Etat d'aller vers des programmes de transferts monétaires réguliers et prévisibles au profit des ménages pauvres. Elle vise l'interruption de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté à travers un investissement sur le capital humain grâce à la promotion de l'accès aux services sociaux de base.

Cette partie traite de la consolidation de la mise en œuvre du PNBSF, du développement du capital humain, de l’accompagnement des ménages pour leur autonomisation économique, du développement de partenariats et de la réalisation d’études et d’évaluations.

Résultat 11: La mise en œuvre du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale est consolidée

Tableau 7: Situation des indicateurs liés au résultat 11

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
Nombre de ménages bénéficiaires de la BSF	197.751	316.941	316.941	316 941	316 941	315 626	300.000
% de ménages bénéficiaires ayant reçu des transferts monétaires du PNBSF	96,8%	95%	95 %	92%	95%	90,3%	100%
% de ménages bénéficiaires ayant reçu l’intégralité des transferts de l’année les cent mille francs (100 000 CFA)	ND	95%	NA	NA	NA	NA	98%
Volume monétaire transféré par le PNBSF aux bénéficiaires (milliards FCFA)	13, 872	27, 924	29, 964	32,936	15,054	14, 251 ⁴	30
Nombre de séances de sensibilisation organisées sur le PNBSF	3.132	12.593	26.116	15.086	6.258	32.204	33.242
Fonctionnalité du SIG du PNBSF	NA	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
% de réclamations résolues	97,5%	70 %	97 ,5%	89%	57%	97,9%	95%

Source : Direction Gestion des Programmes de Filets sociaux

Entre 2017 et 2021, la plupart des indicateurs ont évolué en dents de scie. En 2021, 4 sur les 7 indicateurs retenus dans le cadre de la consolidation du PNBSF ont atteint leur cible. Malgré le contexte sanitaire, le PNBSF a réussi à maintenir l’essentiel de ses activités. Ainsi, 97% des séances de sensibilisations se sont tenues ; avec une forte présence des ménages aux séances qui se chiffre à un taux de 92%. Les réclamations ont été traitées à hauteur de 97% ce qui dépasse aussi la cible fixée à 95%. Quant au paiement, 90% des ménages ont reçu leurs transferts. On constate pour cet indicateur a connu une légère baisse par rapport aux années précédentes. Cette situation est due aux difficultés financières que traverse La Poste et qui ont eu comme conséquences entre autres le retard des paiements et les ruptures de fonds pendant les différents trimestres. Ainsi en 2021, seuls deux paiements ont été effectués. C’est la raison pour laquelle, l’indicateur lié au nombre de ménages ayant reçu les quatre transferts n’a pas encore été renseigné. Les activités liées à la mise en œuvre du PNBSF sont :

❖ **Assurer le transfert monétaire aux ménages bénéficiaires de la BSF**

Le paiement des bourses de sécurité familiale a connu un retard pour l’année 2021 dû à problème de ressources budgétaires. Les paiements des bourses ont débuté en novembre. Entre autres difficultés constatées lors des paiements, on note la rupture de fonds dans les bureaux du Groupe La Poste.

❖ **Concevoir et maintenir le SIG du PNBSF (Audit du SIG et Renforcement du SIG PNBSF et promotion de son utilisation)**

Le renforcement et la promotion du SIG du PNBSF sont entamés. Ainsi, le cabinet chargé de faire l’audit a été déjà recruté. La DGPSN envisage de négocier avec le consultant pour intégrer dans cet audit, celle de la version offline du SIG.

⁴ Relatif au paiement pour les deux premiers trimestres de 2021

❖ Assurer la gestion des réclamations

Tableau 8: Gestion des réclamations

Localité	Nombre de plaintes reçues	Nombre de plaintes traitées	Proportion de plaintes traitées	Localité	Nombre de plaintes reçues	Nombre de plaintes traitées	Proportion de plaintes traitées
Dakar	1533	1496	97,59%	Louga	293	287	97,95%
Ziguinchor	591	541	91,54%	Fatick	1290	1215	94,19%
Diourbel	1591	1550	97,42%	Kolda	1421	1408	99,08%
Saint-Louis	904	904	100%	Matam	1101	1098	99,73%
Tambacounda	2766	2708	97,9%	Kaffrine	1133	1114	98,32%
Kaolack	1878	1876	99,89%	Kédougou	831	811	97,59%
Thiès	1381	1346	97,46%	Sédhiou	892	877	98,32%

Source : Système d’Information et des Réclamations de la DGPSN

En 2021, un total de 17.605 réclamations ont été reçues parmi lesquelles 97% ont été résolues. Ce sont les régions de Tamba et Kaolack qui ont enregistré le plus grand nombre. Dans toutes les régions, le niveau du traitement dépasse 95%. Les régions de Kolda et Matam ont presque atteint les 100%. L’efficacité du traitement est due en partie au renforcement du dispositif au niveau central. Au quotidien, chaque agent de redevabilité prend en charge les réclamations d’un ensemble de régions.

❖ Développer des supports de communication sur le PNBSF (comprend l'impression de nouveaux outils de communication)

L’ensemble des supports de communication concernant le nouveau dispositif de communication a été élaboré. Il s’agit entre autres des boîtes à images, des classeurs, des diplômes parents etc.

❖ Organiser des ateliers de sensibilisation des décideurs sur l'institutionnalisation du PNBSF

Un atelier a été organisé en novembre pour réfléchir sur le projet de texte de la formalisation du PNBSF. Cet atelier a permis de recueillir les avis techniques des participants à intégrer dans le projet de texte

En 2021, les activités relatives à la «mise en place processus de re-certification des bénéficiaires du PNBSF» et à la «tenue d’une réunion/atelier pour statuer sur les cas de ménages bénéficiaires de BSF sortis par les communautés lors de la mise à jour du RNU et le mettre en œuvre » ne se sont pas tenues.

Résultat 12 : Les bénéficiaires du PNBSF ont accès à des services de développement de leur capital humain

Tableau 9: Situation des indicateurs liés au résultat 12

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
% de ménages qui assistent aux séances de sensibilisation organisées sur les paramètres du PNBSF	ND	90	91	90	ND	92	95
Nombre de missions conjointes de suivi avec les responsables de filets sociaux	2	0	0	0	14	2	2
Nombre d'opérateurs sociaux ayant signé des contrats avec la DGPSN	14	13	13	11	14	14	9

Source : Direction Gestion des Programmes de Filets sociaux

❖ **Contractualiser avec les opérateurs sociaux qui organisent des séances de sensibilisation et des fora**

En 2021, la DGPSN et le MDCEST ont manifesté une forte volonté de placer au cœur du dispositif de mise en œuvre du PNBSF les services techniques déconcentrés, principalement celui du développement communautaire. Les zones pilotes concernent les régions de St Louis, Matam et Louga.

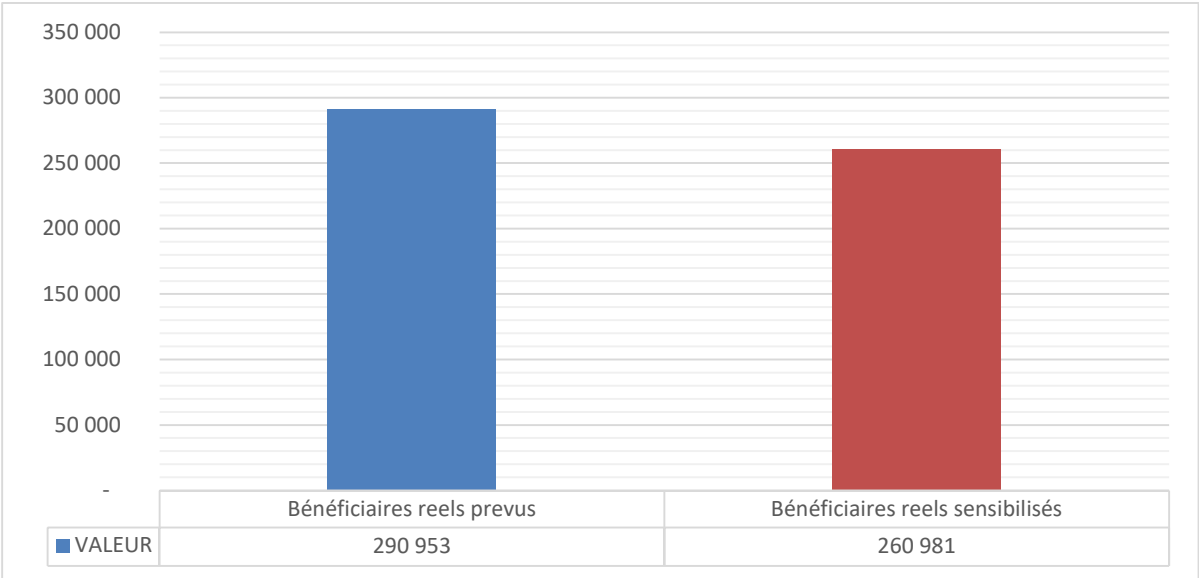
Néanmoins, la DGPSN a contractualisé avec 14 opérateurs sociaux. Les superviseurs et les relais recrutés à cet effet, assurent respectivement l’animation des séances et la mobilisation des ménages bénéficiaires.

❖ **Dérouler les séances de sensibilisation et les autres mesures d'accompagnement**

Les séances d’information sur le RNU et le PNBSF et la sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière de santé, d’éducation, d’état civil sont organisées avec un nombre maximum de 30 participants au sein d’une même commune. Cette organisation des séances relève du souci de faire participer l’ensemble des ménages bénéficiaires tout en respectant les gestes barrières.

Au total, 32.204 séances sur les paramètres (Santé, Education, Etat Civil) ont été déroulées en 2021, soit un taux de réalisation de 97%. Au début de chaque séance de sensibilisation, les paramètres sur le RNU et le PNBSF sont présentés, en guise de rappel.

Figure 2: Présence aux séances de sensibilisation



Source : Direction Gestion des Programmes de Filets sociaux

Le taux de présence des bénéficiaires aux séances est satisfaisant. En effet, en moyenne 90% de la cible a assisté aux séances. Toutefois, on note quelques disparités au niveau régional. Les régions de Louga et Fatick enregistrent les taux les plus faibles, respectivement de 82% et 85%. Ces résultats s’expliquent par les restrictions sanitaires notées à Louga et le retard considérable noté à Fatick dans l’organisation des séances.

❖ **Mettre en œuvre le pilote et évaluer la phase pilote du nouveau dispositif de communication**

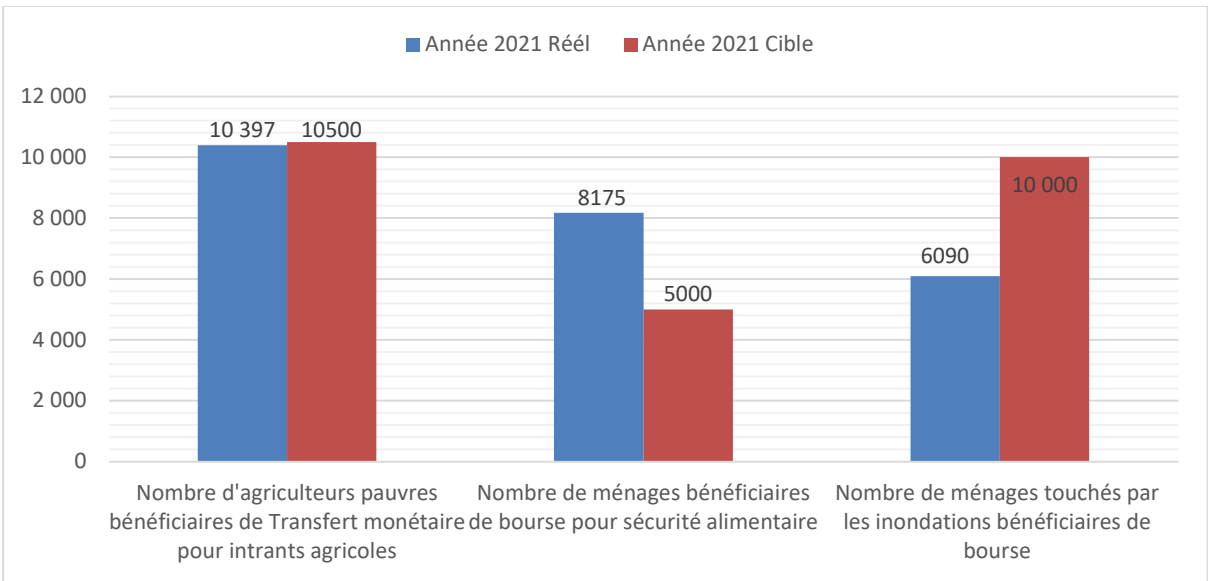
L’objectif du nouveau dispositif de communication est d’accompagner les bénéficiaires dans l’adoption de bonnes pratiques en matière de santé, d’éducation et d’état civil. Cette approche permet des révisions/rappels des messages au travers de plusieurs activités et de suivre les pratiques dont leur observation a fait l’objet de contrat d’engagement lors des séances de sensibilisation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote, les formations avec les différents acteurs de terrain ont été réalisés. Ainsi, 5.208 séances (soit 83% des séances) de sensibilisations sur les bonnes pratiques relatives à l’état civil ont été effectuées à Dakar et Louga (les zones pilotes).

La phase pilote était partiellement mise en œuvre l’évaluation a été reportée.

Résultat 13 : les bénéficiaires du PNBSF sont accompagnés pour une autonomisation économique

Figure 3: Les bénéficiaires des transferts en soutien aux ménages du RNU/PNBSF



Source : Direction Gestion des Programmes de Filets sociaux

❖ **Mettre en place un programme d’inclusion productive pour les ménages bénéficiaires du PNBSF**

Le projet Yook koom koom est structuré en quatre mesures que sont : i) la communication sur le projet et mobilisation communautaire, ii) la constitution et fonctionnement des AVEC/ACEC, iii) la formation en micro entrepreneuriat et compétence de vie, iv) la subvention de la production.

En 2021, le projet était dans une phase d’évaluation et de production d’évidences pour son extension. Au regard des résultats et recommandations des différentes évaluations et des échanges entre les parties prenantes, le projet est un bon mécanisme d’inclusion sociale et économique. La DGPSN, avec l’appui de la Banque mondiale, a procédé à son extension à 45.000 ménages, répartis sur l’ensemble du territoire. Dans ce cadre, des Comités régionaux de Développement (CRD) et Comités départementaux de Développement (CDD) ont été organisés dans toutes les circonscriptions administratives pour partager les informations avec les acteurs au niveau opérationnel.

❖ **Accompagner la mise en œuvre du Yook koom koom par des activités de formation, d’élaboration d’outils etc.**

Dans le cadre du renforcement de capacités des bénéficiaires, des activités de coaching de groupe et individuel sont également prévues.

La mise en œuvre de ces différentes activités est soutenue par des activités préalables telles que le recrutement de cabinets de formation, la formation des formateurs et des accompagnateurs, la conception et la mise à jour des outils de suivi-évaluation. A ce titre, le recrutement de cabinets de formation (cabinet de formation des formateurs en ACV/GERME et des accompagnateurs en AVEC/Coaching et 04 cabinets de formation des participants en ACV et Coaching) et la conception et de révision des outils de suivi évaluation est en cours.

❖ **Elaborer et exécuter un projet d’habitat social pour les ménages bénéficiaires du PNBSF**

Après plusieurs réunions, une convention a été signée entre la DGPSN et l’Agence de Construction des Bâtiments Publics (ACBEP) pour mener l’étude de faisabilité du projet d’habitat social en milieu rural destiné aux ménages du PNBSF.

❖ **Assurer le transfert monétaire pour le renforcement des capacités productives des ménages pauvres et vulnérables (injection de cash pour 10 000 ménages sur 30000 prévus)**

La DGPSN multiplie les options de développement de la productivité des ménages agricoles les plus vulnérables du Sénégal. Cette stratégie permet de garantir la pérennité de leur activité, face à l’exigence de priorisation des dépenses de survie, afin d’atténuer leur pauvreté. Dans le cadre du financement additionnel du Projet d’Appui aux Filets sociaux (PAFS), outre le projet Yokk Koom Koom, des ressources ont été mobilisées pour mener un second pilote. Il cible les ménages agricoles les plus pauvres dans le cadre des programmes de résilience mis en œuvre par le Ministère de l’Agriculture et de l’Equipement rural (MAER). En plus de Kaolack et

Kaffrine de la phase pilote, les zones d'intervention sont étendues aux régions de Kolda et Sédhiou. Les activités prévues ont été déroulées, il s'agit:

✓ **de la mission d'information et de partage**

La mission d'information et de partage avec les acteurs a été effectuée du 18 au 30 Avril 2021 dans les régions de Kolda (19-23 Avril 2021) et de Sédhiou (26-29 Avril 2021).

A cette occasion, la méthodologie d'intervention du projet a été partagée avec les Gouverneurs et les agents des Directions régionales du Développement rural (DRDR).

Des réunions des Comités départementaux de Développement (CDD) se sont tenues dans les chefs-lieux de départements des zones cibles sous la présidence des Préfets et la présence des Sous-préfets, des Maires, des services techniques déconcentrés, des Opérateurs sociaux (OS), etc. Elles ont permis de présenter le projet.

✓ **de l'atelier de planification des activités de sensibilisation et de coaching**

L'atelier de planification, tenu en présence des Coordonnateurs régionaux des zones d'intervention du programme, des gestionnaires des OS, des agents des SDDR et de l'ANCAR, a permis de : i) revenir sur la présentation du PAMAIS et des rôles et responsabilités des acteurs, ii) faire la revue des fiches de sensibilisation et de coaching, de présenter la convention-cadre DGPSN – MAER, iii) faire la planification opérationnelle des activités ; et iv) proposer un planning pour la formation des formateurs, la sensibilisation et le coaching.

✓ **du recrutement d'un opérateur de paiement pour les transferts monétaires**

A la suite de l'évaluation d'un appel d'offres national, WIZALL SENEGAL est attributaire du marché pour un montant de vingt-trois millions six cent mille (23.600.000) FCFA TTC.

✓ **du suivi des transferts monétaires**

Le paiement des transferts monétaires dans le cadre de la mise en œuvre du PAMAIS a démarré le 18 juin 2021. A cet effet, WIZALL a déployé une équipe mobile avec un calendrier de paiement partagé avec la DGPSN.

Pour s'assurer du respect du planning et du bon déroulement des opérations de paiement, une mission de suivi a été effectuée par l'audit interne et le Spécialiste en suivi évaluation en charge du PAMAIS dans les régions de Kaolack et Kolda. Il s'agissait également, lors de cette mission, de vérifier le nombre de postes mobiles mis en place et leur fonctionnalité, l'efficacité et l'effectivité du mécanisme de gestion des réclamations et l'ampleur des transferts monétaires non retirés par les bénéficiaires et les causes de non retrait. Ainsi, sur une cible de dix mille cinq cents (10.500) ménages bénéficiaires, dix mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (10.397) ont reçu une subvention de 200 000 F CFA, soit un taux de transfert de 99%.

En perspectives, il est prévu d'évaluer le projet.

Résultat 13 : Développement de partenariats et de la recherche-action autour des projets de filets sociaux

Tableau 10: Situation des indicateurs liés au résultat 13

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2011
Nombre de protocoles de partenariat signés	ND	6	6	6	7	9	7
Nombre de ménages touchés par les interventions des partenaires	ND	11.166	12.788	12.788	ND	ND	13.000

Source : Direction Gestion des Programmes de Filets sociaux

De 2017 à 2021, le nombre de partenariats signés, dans le cadre de l'autonomisation des ménages, est passé de 6 à 9 permettant l'encadrement de plus 10 000 bénéficiaires du PNBSF.

Concernant la signature de partenariats, sur les sept protocoles attendus, deux ont été signés avec le PIPADH et l'UNICEF et ces protocoles permettront d'accompagner respectivement 152.000 et 25.611

❖ **Signer des conventions-cadres avec les ministères, Collectivités locales, etc.**

Une convention de partenariat a été signée entre le « *Projet Investir dès les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal (PIPADHS)* » du Ministère de la Femme, de la Famille du Genre et de la Protection des Enfants et la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale.

L'objectif de développement du PIPADHS est d'améliorer la prestation de services qui favorisent le développement de la petite enfance dans les sept régions cibles (Matam, Kolda, Diourbel, Kaffrine, Tambacounda, Fatick et Kaolack). A travers ses trois composantes, le PIPADHS vise à renforcer la nutrition et la stimulation précoce de l'enfant, l'apprentissage précoce de qualité et la protection de l'enfance à travers l'enregistrement des naissances et le changement de comportement avec l'éducation parentale

Quelques activités ont été déjà menées en matière de communication pour le changement de comportement sur l'éducation parentale, de mission de suivi, de rencontre d'information et de partage.

✓ **Le partenariat entre la DGPSN et CICODEV**

Le partenariat entre la DGPSN et CICODEV s'est traduite par la réalisation de deux activités clés : la restitution d'une étude et la campagne protection sociale au coeur des territoires.

Pour la première activité, il s'agissait de partager et discuter les résultats de l'étude Benchmarking avec les principales parties prenantes.

Quant à la campagne protection sociale au coeur des territoires, il s'agissait, essentiellement, d'organiser un débat national et local sur la protection sociale au Sénégal pour informer les acteurs locaux sur la Stratégie nationale de Protection sociale et les enjeux et attentes au niveau territorial.

✓ **Le partenariat entre la DGPSN et l'ANACMU**

Dans le cadre du partenariat entre la DGPSN et la CMU, plusieurs rencontres de concertation et d'harmonisation se sont tenues. Ainsi, en 2021, les recommandations suivantes ont été faites : i) procéder à un état des lieux sur la situation de l'enrolement des bénéficiaires de bourse de sécurité familiale dans la couverture maladie universelle avec un focus sur les difficultés de l'enrolement des bénéficiaires de BSF ;ii) mettre en place un plan de travail commun entre les deux structures ; iii) Organiser des activités conjointes entre les deux structures (mission de terrain, ateliers, panels, ...).

✓ **Le partenariat entre la DGPSN et la DGAS**

Dans le cadre de ce partenariat, une séance de travail entre la Direction de la Promotion et de la Protection des Personnes handicapées et la Direction de la Gestion des Programmes de Filets sociaux (DGPFS) s'est tenue pour discuter de la prise en charge des titulaires de Cartes d'Egalité de Chance (CEC) dans le PNBSF. En définitive, 25.614 sont enrôlés sur un total de 69.827 bénéficiaires. Toutefois, il a été recommandé de renforcer le suivi des bénéficiaires à travers un plan d'actions concerté.

Résultat 14 : Les évaluations de processus, d'impacts et les enquêtes de satisfaction sur le PNBSF et ses programmes d'accompagnement sont menées

Dans le cadre de ce résultat, les activités déroulées concernent :

❖ **Organiser des missions conjointes de suivi (sur le PNBSF, ou avec les responsables de filets sociaux, visite d'expériences)**

Une mission conjointe « DGPSN-PADESS » a été organisée dans la région de Sédhiou pour :i) procéder à la réception provisoire des infrastructures achevées; ii) accompagner le PADESS dans la mise en place d'un réseau des bénéficiaires du PNBSF pour leur octroyer des bourses économiques. Elle a permis , aussi, un échange d'expérience dans la mise en œuvre des programmes de protection sociale.

❖ **Evaluer l'impact du PNBSF / Atelier de restitution**

L'atelier de restitution de l'évaluation du PNBSF ne s'est pas encore tenu. Cependant l'évaluation a révélé que le PNBSF a amélioré la consommation des ménages et de réduire leur vulnérabilité face aux chocs. Même si l'impact du programme dans la réduction de la pauvreté

est minime comme le mentionne l'évaluation, le programme a permis aux ménages d'investir dans des activités génératrices de revenus et de faciliter leur inclusion financière.

Les activités relatives à l'organisation de l'atelier interne de revue des opérations du PNBSF, aux rencontres (par aire géographique) bilan de la campagne de transfert, aux missions de recherche de fonds, de partenaires et Benchmarkin, à l'évaluation du PNBSF par la carte communautaire d'évaluation de performance (phase 6 /Groupement Cabinet Access Finance Gestion/ SYSED) , à l'étude de satisfaction des activités portant sur les interventions du PNBSF, CMU et CEC, à l' évaluation d'impact du PNBSF sur l'enregistrement à l'état civil des filles et garçons des ménages bénéficiaires n'ont pas été déroulées à cause, principalement, du démarrage tardif des paiements de bourses familiales (débuté en novembre 2021).

II.3. Objectif 3 : amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN

II3.1. Composante gestion

L'amélioration du cadre fonctionnel est déterminant dans la trajectoire qui mène à l'objectif de la DGPSN. Dans ses missions de coordination de la SNPS et d'administrateur du PNBSF et du RNU, la DGPSN doit renforcer le système du contrôle interne, la coordination administrative et financière et la politique des ressources humaines.

Résultat 17 : Le cadre organisationnel de la DGPSN est renforcé

Tableau 11: Situation des indicateurs liés au résultat 17

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
Disponibilité du rapport diagnostic de la DGPSN actualisé	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Disponibilité d'un nouvel organigramme	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Niveau d'inventaire du matériel outillage, équipement	ND	90%	90%	95%	60%	60%	95%
Existence d'une comptabilité des matières à jour	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui

Source : Direction Administrative et financière

Parmi les quatre indicateurs, un seul a atteint sa cible à savoir la disponibilité du rapport diagnostic de la DGPSN.

L'inventaire physique du matériel de la DGPSN n'est pas exhaustif, dans la mesure où la partie stockée dans les magasins du CSA sis à Thiès depuis le déménagement des services de la DGPSN à Diamniadio en 2019 n'est pas inventoriée. S'agissant du mobilier, il est nécessaire de s'attacher les services d'un menuisier pour la reconstitution des meubles afin de procéder à l'inventaire physique par la commission d'inventaire.

❖ Renforcer le parc automobile de la DGPSN

Cette activité n'a pu être réalisée compte tenu du décret n°2021 03 du 06 janvier 2021 relatif aux véhicules administratifs. Cependant, face au besoin de véhicules utilitaires, la DGPSN a introduit au niveau du MDCEST une demande de dérogation pour acquisition de véhicules.

❖ Acquérir de la logistique et des équipements

Dans le cadre du PAFS, la DGPSN a procédé à l'acquisition de 11 ordinateurs portables.

❖ Mettre en place de plateformes de travail collaborative et de gestion (Personnel, congés, Missions, Parc Automobiles, courriers) pour la DGPSN

La mise en place de plateformes collaborative et de gestion pour la DGPSN n'est pas effective. Toutefois, les termes de référence ont été validés mais le budget alloué à cette activité a été sous estimée. L'activité est reportée en 2022.

Résultat 18 : Le système de contrôle interne est renforcé

Tableau 12: Situation des indicateurs liés au résultat 18

Indicateurs de mesure	Année de réf (2015)	2017	Réalisation				Cible
			2018	2019	2020	2021	2021
Disponibilité d'un manuel de procédures actualisé et approuvé	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Pourcentage d'employés qui connaissent le manuel de Procédures actualisé	ND	80	NA	NA	10	10	50
Disponibilité de la cartographie des risques	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'audits externes effectués	1	0	1	6	1	4	6
Disponibilité des états financiers et comptables	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui
Existence de compte administratif annuel	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Source : Direction Administrative et financière, Audit interne, Agence comptable

Globalement, on note la nécessité de consentir des efforts supplémentaires pour répondre aux attentes.

En 2021, sur les six indicateurs, seul celui relatif à la cartographie des risques a atteint la cible. Cette situation s’explique en partie par le niveau d’exécution des activités ci-dessous :

❖ Mettre à jour le manuel des procédures administratives, financières et comptables de la DGPSN

La mise à jour du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la DGPSN est effective, il reste cependant son approbation. En effet, la révision des cycles gestion budgétaires et passations des marchés publics a été approuvée par le Conseil d’Orientation. Toutefois, les autres cycles de même que l’organigramme restent assujettis à la finalisation de la mission de Vérification administrative et financière (VAF) de l’Inspection Générale d’Etat (IGE).

❖ Elaborer la cartographie des risques et le programme annuel d'audit

La cartographie des risques et le programme annuel d'audit ont été élaborés.

❖ Réaliser trimestriellement des inspections physiques des biens et services acquis et des travaux réalisés

Les inspections physiques régulières sont difficilement réalisables du fait de la non-mise à disposition des informations de la comptabilité des matières. Néanmoins, un audit sur la comptabilité des matières est en cours.

❖ Vérifier la sincérité et la fiabilité des informations financières et comptables y compris le projet, ainsi que la sécurité des enregistrements comptables

Les vérifications financières se font régulièrement mais celles relevant de la comptabilité n’ont jamais pu être réalisées.

❖ Mener des missions spéciales d’investigation, des contrôles inopinés dans toutes les entités intervenant dans les activités gérées au niveau des différents échelons de la mise en œuvre

Aucune mission spéciale d’investigation n’a été commanditée. Par contre, des contrôles inopinés ont été réalisés. Il s’agit d’une mission de terrain effectuée dans les régions de Kaolack, Kolda et Sédhiou dans le cadre du PAMAIS.

❖ Coordonner la réalisation des audits externes

Plusieurs audits externes réalisés ; il s’agit : i) de la mission de Vérification administrative et financière (VAF) effectuée par l’Inspection générale d’Etat (IGE) ; ii) de la mission d’audit du Commissariat aux Comptes (CAC) pour l’exercice clos au 31 décembre 2018, effectué par le cabinet d’expertise comptable Grant Thornton ; et iii) du spotcheck de l’UNICEF sur l’utilisation des fonds mis à la disposition de la DGPSN.

Résultat 19 : La politique des ressources humaines et de qualité est mise en œuvre

Tableau 13: Situation des indicateurs liés au résultat 19

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation					Cible
		2017	2018	2019	2020	2021	2021
% des postes occupés par des agents ayant le profil	60%	75%	75%	75%	75%	75%	90%
Disponibilité du schéma directeur des ressources humaines	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Disponibilité d'un plan de formation	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
% d’agents de la DGPSN dont les capacités sont renforcées	50%	75%	75%	65%	68%	70%	65%

Source : Direction Administrative et financière

Pour réaliser les résultats escomptés en matière de mise en œuvre de la politique de ressources humaines et de qualité, des efforts sont encore nécessaires. En 2021, sur quatre indicateurs de mesure, seul celui en rapport avec la capacitation du personnel a atteint la cible.

En termes d’activités pour ce résultat, celles exécutées sont :

❖ Mettre en œuvre un plan de formation

Même si une expression de besoins a été faite par certains agents, un plan de formation global pour la DGPSN n’a pas été élaboré. Néanmoins, cette situation n’a pas empêché de former les agents (70%), à travers divers canaux :la formation continue, le renforcement de capacités à travers des formations en ligne et présentielle.

L’organisation du « team bulding » et la définition des fondamentaux en ressources humaines n’ont pas été réalisées défaut de financement.

III. ANALYSE DE L’EXECUTION FINANCIERE

III.1. Les recettes

Tableau 14: Situation du recouvrement des recettes pour 2021

RECETTES		PREVISIONS	RECOUVREMENT	Taux de recouvrem ent	ECART
FONCTIONNEMENT	Subvention d’exploitation de l’Etat	3 790 000 000	3 790 000 000	100,0%	-
	Subvention des organismes internationaux	1 190 958 220	92 387 750	7,8%	1 098 570 470
	Fonds propres	98 285 000	16 897 334	17,2%	81 387 666
	TOTAL	5 079 243 220	3 899 285 084	76,8%	1 179 958 136
INVESTISSEMENT	Bourses de sécurité familiale	39 300 000 000	39 300 000 000	100,0%	-
	Subvention d’investissement de l’Etat	60 000 000	60 000 000	100,0%	-
	Subvention IDA	18 789 013 469	12 546 433 486	66,8%	6 242 579 983
	Subvention d’investissement INPS	1 991 148 812	1 991 148 812	100,0%	-
	TOTAL	60 140 162 281	53 897 582 298	89,6%	6 242 579 983
TOTAL		65 219 405 501	57 796 867 382	88,6%	7 422 538 119

Source : Contrôle de gestion

Les prévisions initiales de recettes s’élèvent à cinquante-six milliards sept cent trois millions sept cent trente et un mille huit cent trente et un (65 219 405 501) francs dont quatre milliards zéro soixante-trois millions cinq soixante-neuf mille cinq cent cinquante (5 079 243 220) francs en section fonctionnement et cinquante-deux milliards six cent quarante millions cent soixante-deux mille deux cent quatre-vingt-un (60 140 162 281) francs en investissement.

III.2. Les dépenses

Tableau 15: Situation de l'exécution du budget de 2021

DEPENSES		PREVISIONS	REALISATIONS	Taux De réalisation	Ecart
FONCTIONNEMENT	FRAIS GENERAUX	3 356 342 130	2 195 137 683	65,4%	1 161 204 447
	DEPENSES DE PERSONNEL	1 722 901 090	1 693 615 137	98,3%	29 285 953
	TOTAL	5 079 243 220	3 888 752 820	76,6%	1 190 490 400
INVESTISSEMENT	DGPSN	60 000 000	8 673 000	14,5%	51 327 000
	BSF	39 300 000 000	31 054 191 440	79,0%	8 245 808 560
	INPS	1 991 148 812	25 124 855	1,3%	1 966 023 957
	PAFS	18 789 013 469	12 546 433 486	66,8%	6 242 579 983
	TOTAL	60 140 162 281	43 634 422 781	72,6%	16 505 739 500
TOTAL GENERAL		65 219 405 501	47 523 175 601	72,9%	17 696 229 900

Source : Contrôle de gestion

La DGPSN a exécuté son budget à hauteur de quarante sept milliards cinq cent vingt trois millions cent soixante quinze mille six cent un (47 523 175 601) FCFA sur des prévisions annuelles de soixante-cinq milliards deux cent dix-neuf millions quatre cent cinq mille cinq cent un (65 219 405 501) FCFA, soit un taux d'exécution de 72,9%.

Cette exécution est répartie comme suit :

- ✓ dépenses de fonctionnement pour un montant de **3 888 752 820 FCFA**, soit 76,6% de son budget ;
- ✓ dépenses d'investissement pour un montant de **43 634 422 781 FCFA**, soit 72,6% de son budget.

IV. DIFFICULTES

Les difficultés, relevées dans la mise en œuvre du plan d'actions de l'année 2021, sont d'ordre général et spécifique. Elles se résument comme suit :

- ✓ la validation tardive du budget de la DGPSN ;
- ✓ la léthargie du Comité interministériel de Pilotage sur la coordination et l'orientation de la protection sociale ;
- ✓ l'impact des restrictions liés à la covid-19 sur l'exécution des activités de l'extension du RNU à un million de ménages et de celles de la communication ;
- ✓ le retard de mobilisation des ressources financières devant permettre de paiement des bourses à temps ;
- ✓ les ruptures de fonds pendant les paiements des bourses familiales ;
- ✓ le défaut d'inventaire du meublier stocké dans un magasins du CSA du à une mauvaise disposition.

V. PERSPECTIVES

Les perspectives s'inscrivent dans le cadre global des poursuites des objectifs de la DGPSN. Il s'agit des activités suivantes :

- ✓ élaborer le Plan Stratégique de Développement (PSD) 2022-2026 de la DGPSN ;
- ✓ renforcer les capacités des acteurs de la protection sociale en analyse des données, en évaluation d'impact ;
- ✓ organiser des visites d'étude sur la gouvernance et le suivi et évaluation de la protection sociale ;
- ✓ étendre le RNU à 1 million de ménages ;
- ✓ élaborer une politique de sécurité du RNU conformément au décret ;
- ✓ élaborer la strategie de communication de la DGPSN ;
- ✓ assurer les transferts monétaires aux ménages bénéficiaires de BSF (BSF, transfert UNICEF) ;
- ✓ mettre en œuvre le projet de cash transfert exceptionnel aux ménages du RNU ;
- ✓ poursuivre le processus de formalisation du PNBSF ;
- ✓ renforcer le SIG du PNBSF afin de permettre l'interopérabilité avec le SIG (Système de Paiement de Masse, CEC, CMU) ;
- ✓ élaborer un projet d'habitat social pour les ménages bénéficiaires du PNBSF ;

- ✓ évaluer l'impact du PNBSF sur l'enregistrement à l'état civil des filles et garçons des ménages bénéficiaires ;
- ✓ renforcer le dispositif des réclamations ;
- ✓ dématérialiser les procédures administrative et de gestion de la DGPSN.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'année 2021 a été une année d'adaptation à la Covid-19. Elle a permis la reprise des activités, qui ont été exécutées à hauteur de 60% pour un niveau d'exécution de 73%.

D'abord, elle a été l'occasion pour la DGPSN de poursuivre ses activités de coordination à travers les rencontres du comité technique, la revue annuelle de la protection sociale, les renforcements de capacités en protection sociale, la réalisation d'études, l'institutionnalisation du RNU etc.

Elle a été une année d'appropriation du RNU par les acteurs de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité pour son utilisation dans le cadre de leurs interventions.

En outre, les activités de communication déroulées ont permis d'améliorer la visibilité de la DGPSN. Ces activités ont également permis de communiquer avec les bénéficiaires des différents projets et programmes.

Toutefois, certaines activités n'ont pas pu être réalisées à cause, soit, d'une insuffisance de ressources, soit de la mise en place tardive du budget qui n'a pas permis d'exécuter tout ce qui était planifié.

Par ailleurs, il faut reconnaître que dans un contexte d'extension des systèmes de protection sociale en Afrique sub-saharienne et compte tenu de l'expérience tirée de la covid-19, la question de l'inclusion de l'ensemble des groupes vulnérables est centrale. Elle répond au principe «ne laisser personne en rade».

A cet effet, pour renforcer et consolider les efforts déployés par la DGPSN, il est nécessaire de :

- ✓ mobiliser à temps les ressources financières, surtout celles de la communication, du genre ;
- ✓ positionner le Comité interministériel de Pilotage comme un outil de prise de décisions, de coordination de la protection sociale ;
- ✓ doter du RNU des instruments, facilitant son utilisation par les ministères sectoriels ;
- ✓ renforcer les ressources humaines et les moyens logistiques ;
- ✓ mettre en place une commission d'inventaire.

ANNEXE1 : Tableau récapitulatif de la mise à jour

Région	Département	Ménages pré identifiés	Donnés ménages collectés	Taux de réponse (%)	Doublons/Ciblage
KEDOUGOU	KEDOUGOU	6564	5 856	89,2	113
KEDOUGOU	SALEMATA	2389	2208	92,4	
KEDOUGOU	SARAYA	3693	3334	90,3	
Total KEDOUGOU		12 646	11398	90,1	
SEDHIOU	SEDHIOU	11 469	10805	94,2	191
SEDHIOU	GOUDOMP	8 584	7895	92,0	
SEDHIOU	BOUNKILING	6 900	6489	94,0	
Total SEDHIOU		26 953	25189	93,5	
Total		39 599	36587	92,4	

ANNEXE 2 : Tableau du paiement des BSF au premier trimestre de l’année 2021

REGIONS	DEPARTEMENTS	AIDES PAYEES	CEC PAYEES	TOTAL REGION
DAKAR	Dakar	13 068	672	35 653
	Guédiawaye	3 994	353	
	Pikine	11 636	684	
	Rufisque	4 567	679	
DIOURBEL	Bambey	5 764	650	19 622
	Diourbel	5 669	554	
	Mbacké	6 385	600	
FATICK	Fatick	9 293	914	22 746
	Foundiougne	8 444	558	
	Gossas	3 049	488	
KAFFRINE	Birkilane	1 978	262	13 665
	Kaffrine	5 407	327	
	Koungheul	3 620	77	
	Malem Hoddar	1 763	231	
KAOLACK	Guinguinéo	3 649	192	27 593
	Kaolack	10 637	1 047	
	Nioro	11 528	540	
KEDOUGOU	Kédougou	3 088	426	7 710
	Salémata	1 718	175	
	Saraya	2 168	135	
KOLDA	Kolda	9 799	566	28 210
	Médina Yoro Foulah	5 153	146	
	Vélingara	11 850	696	
LOUGA	Kébémér	2 477	251	9 973
	Linguère	2 794	637	
	Louga	3 331	483	
MATAM	Kanel	4 134	968	12 259
	Matam	4 495	1 168	
	Ranéroù	1 294	200	
ST LOUIS	Dagana	5 512	174	15 553
	Podor	6 814	22	
	ST Louis	2 941	90	
SEDHIOU	Bouunkiling	2 737	184	12 598
	Goudomp	3 316	417	
	Sédhiou	5 557	387	
TAMBACOUNDA	Bakel	2 642	128	25 157
	Goudiry	2 237	264	
	Koumpentoum	5 128	60	
	Tamba	13 884	814	
THIES	Mbour	11 540	574	30 926
	Thiès	9 276	1 255	
	Tivaouane	7 637	644	
ZIGUINCHOR	Bignona	9 146	758	23 418
	Oussouye	3 400	193	
	Ziguinchor	9 170	751	
TOTAL		263 689	21 394	285 083

ANNEXE 3 : Tableau du paiement des BSF au deuxième trimestre de l’année 2021

REGIONS	DEPARTEMENTS	AIDES PAYEES	CEC PAYEES	TOTAL REGION
DAKAR	Dakar	13 068	671	35 653
	Guédiawaye	3 996	352	
	Pikine	11 637	684	
	Rufisque	4 566	679	
DIOURBEL	Bambey	5 752	649	19 610
	Diourbel	5 672	554	
	Mbacké	6 383	600	
FATICK	Fatick	9 293	914	22 743
	Foundiougne	8 442	557	
	Gossas	3 049	488	
KAFFRINE	Birkilane	1 978	262	13 663
	Kaffrine	5 407	327	
	Koungheul	3 619	76	
	Malem Hoddar	1 763	231	
KAOLACK	Guinguinéo	3 654	191	27 591
	Kaolack	10 637	1 047	
	Nioro	11 522	540	
KEDOUGOU	Kédougou	3 088	426	7 707
	Salémata	1 716	174	
	Saraya	2 168	135	
KOLDA	Kolda	9 794	567	28 205
	Médina Yoro Foulah	5 151	146	
	Vélingara	11 851	696	
LOUGA	Kébémér	2 477	251	9 972
	Linguère	2 793	638	
	Louga	3 331	482	
MATAM	Kanel	4 132	968	12 257
	Matam	4 495	1 168	
	Ranérou	1 294	200	
ST LOUIS	Dagana	5 515	174	15 555
	Podor	6 813	22	
	ST Louis	2 941	90	
SEDHIOU	Bounkiling	2 737	184	12 508
	Goudomp	3 243	413	
	Sédhiou	5 545	386	
TAMBACOUNDA	Bakel	2 642	129	25 157
	Goudiry	2 237	264	
	Koumpentoum	5 128	60	
	Tamba	13 883	814	
THIES	Mbour	11 539	573	30 919
	Thiès	9 272	1 253	
	Tivaouane	7 638	644	
ZIGUINCHOR	Bignona	9 147	758	23 417
	Oussouye	3 399	193	
	Ziguinchor	9 170	750	
TOTAL		263 577	21 380	284 957